

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE FACTORING

Siège social : Centre Urbain Nord – Avenue Hédi Karray- 1082 Tunis Mahrajène-

La société Tunisie Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 mai 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, AMC Ernst & Young (Nouredine Hajji) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Note	Décembre 2007	Décembre 2006	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	Décembre 2007	Décembre 2006
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		1 435 737	1 409 881	Capital social		10 000 000	4 400 000
Moins : amortissements (immob incorp)		(967 415)	(883 122)	Réserves légales		440 000	299 398
	3	<u>468 322</u>	<u>526 759</u>	Résultats reportés		0	3 084 565
Immobilisations corporelles		543 374	457 770	Effet des modifications comptables		0	3 020 833
Moins : amortissements (immob corp)		(322 943)	(291 649)	Provisions pour risques généraux	11	1 112 282	0
	4	<u>220 431</u>	<u>166 121</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>11 552 282</u>	<u>10 804 796</u>
Immobilisations Financières	5	2 963 605	3 664 285	Résultat de l'exercice		812 037	1 251 486
Moins : Provisions		(530 000)		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	<u>12 364 319</u>	<u>12 056 282</u>
		<u>2 433 605</u>	<u>3 664 285</u>	PASSIFS			
Autres actifs non courants	6	2 013	8 330	PASSIFS NON COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>3 124 371</u>	<u>4 365 495</u>	Emprunts	13	791 000	2 373 000
				Provisions pour risques et charges	14	148 825	112 595
ACTIFS COURANTS				TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>939 825</u>	<u>2 485 595</u>
Acheteurs factorés		72 940 439	64 801 726	PASSIFS COURANTS			
Provisions		(1 892 375)	(1 724 039)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	28 820 857	22 133 116
	7	<u>71 048 065</u>	<u>63 077 687</u>	Autres passifs courants	15	1 119 062	936 307
Autres actifs courants	8	612 745	695 002	Concours bancaires et autres passifs financiers	16	31 993 519	32 317 172
Placements et autres actifs financiers	9	450 000	1 400 000	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>61 933 439</u>	<u>55 386 595</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	2 402	390 288	TOTAL DES PASSIFS		<u>62 873 264</u>	<u>57 872 191</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>72 113 212</u>	<u>65 562 977</u>	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>75 237 583</u>	<u>69 928 472</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>75 237 583</u>	<u>69 928 472</u>				

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2007 au 31/12/2007
(Montants exprimés en dinars)

	Note	<u>2007</u>	<u>2006</u>
REVENUS			
Commissions de factoring		2 436 556	2 104 257
Intérêts de financement		3 976 265	3 698 401
TOTAL DES REVENUS	17	<u>6 412 821</u>	<u>5 802 658</u>
CHARGES FINANCIERES	18	(2 068 260)	(2 249 372)
PRODUITS DES PLACEMENTS	19	115 695	404 136
PRODUITS NETS		<u>4 460 255</u>	<u>3 957 422</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	20	1 075 628	932 921
Dotations aux amortissements	21	146 647	195 257
Dotations nettes aux provisions	22	900 360	191 355
Autres charges d'exploitation	23	1 053 053	901 067
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>3 175 688</u>	<u>2 220 599</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 284 567</u>	<u>1 736 823</u>
Autres gains ordinaires	24	22 246	10 143
Autres pertes ordinaires	25	(47 397)	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>1 259 415</u>	<u>1 746 966</u>
Impôts sur les sociétés	26	(447 378)	(495 480)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>812 037</u>	<u>1 251 486</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 01/01/2007 au 31/12/2007
(Montants exprimés en dinars)

Notes	Décembre 2007	Décembre 2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des acheteurs factorés	27 195 892 332	170 700 576
Financement des adhérents	27 (190 472 525)	(165 694 792)
Encaissements provenant des crédits à court terme	28 75 784 088	84 118 950
Remboursements des crédits à court terme	28 (72 334 375)	(77 256 497)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	29 (2 245 341)	(1 712 683)
Intérêts payés	30 (1 849 432)	(2 384 478)
Produits divers encaissés	31 0	535
Impôts et taxes payés	32 (967 586)	(717 781)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	3 807 161	7 053 831
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33 (156 708)	(20 135)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34 19 500	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35 0	(750 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36 878 078	864 894
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	740 870	94 759
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	11 (484 000)	(484 000)
Encaissements provenant des emprunts	13 0	3 000 000
Remboursements d'emprunts	13 (2 982 000)	(6 482 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 466 000)	(3 966 000)
Variation de trésorerie	1 082 031	3 182 590
Trésorerie au début de l'exercice	(4 847 810)	(8 030 400)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 et 16 (3 765 778)	(4 847 810)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Note 1 : Présentation de la société**

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000 DT) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 juin 2001, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 400.000 pour le porter à D : 4.400.000 et ce, par l'émission de 40.000 actions nouvelles de D : 10 chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2007, le capital social a été porté de 4 400 000 DT à 10 000 000 DT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, libérées en totalité. L'augmentation de capital pour 5 600 000 DT a été réalisée par incorporation de réserves.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- Logiciels	3 ans	33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00%
- Matériel informatique	7 ans	15,00%
- Installations générales	10 ans	10,00%

2-2 - Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contre partie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1- Les classes de risque sont les suivantes :

Minimum de provision à appliquer par classe

. A : Actifs courants	0%
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2 Les garanties

Pour la détermination du besoin de provisionnement, TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.

Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-3-3- Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-4 - Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

2-5 - Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTES EXPLICATIVES

Note 3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

	31/12/2007			31/12/2006
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VCN
Marque	1 000 000	(566 849)	433 151	499 817
LOGO	2 426	(1 376)	1 050	1 536
Logiciels informatiques	412 354	(399 189)	13 165	25 406
Avance sur acquisition "Logo"	20 956	-	20 956	0
Total	1 435 737	(967 415)	468 322	526 759

Sont inclus dans le coût des immobilisations incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les immobilisations acquises auprès de Tunisie leasing sont amorties sur la durée restante, eu égard à la date d'acquisition initiale.

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
Solde au 31 décembre 2006	1 409 881	(883 122)	526 759
Investissements de la période	25 856		25 856
Dotation aux amortissements		(84 293)	(84 293)
Solde au 31 décembre 2007	1 435 737	(967 415)	468 322

Note 4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent à la date de clôture comme suit :

	31/12/2007			31/12/2006	
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VCN	
Matériel de transport	156 889	(63 370)	93 519	76 290	
Mobiliers et matériel de bureau	154 068	(90 060)	64 008	73 193	
Matériel informatique	222 117	(161 627)	60 490	13 366	
Agencement, aménagement et installation	10 300	(7 886)	2 414	3 271	
Total	543 374	(322 943)	220 431	166 121	

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les immobilisations acquises auprès de Tunisie leasing sont amorties sur la durée restante, eu égard à la date d'acquisition initiale.

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
Solde au 31 décembre 2006	457 770	(291 649)	166 121
Investissements de la période	125 429		125 429
Cessions de la période	(35 000)	26 236	(8 764)
Immobilisations mises en rebut	(4 825)	4 825	0
Dotation aux amortissements		(62 354)	(62 354)
Solde au 31 décembre 2007	543 374	(322 943)	220 431

Note 5 - Immobilisations Financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	31/12/2007		31/12/2006	
Titres de participation	768 800		768 800	
Titres immobilisés	1 958 000		2 753 400	
Cautionnements Citi Bank	14 595		14 595	
Cautionnements imputables aux adhérents	(11 450)		(11 450)	
Prêt au personnel	233 659		138 940	
Total	2 963 605		3 964 051	
Provisions sur titres immobilisés	(530 000)		0	
Immobilisations financières Nettes	2 433 605		3 964 051	

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "titres immobilisés" s'analysent ainsi :

	Montant
Solde au 31 décembre 2006	2 753 400
<i>Rétrocessions de l'exercice</i>	
* CARTHAGO	(10 000)
* G I P A	(73 400)
* HASDRUBAL	(362 000)

* CIM	(350 000)
Solde au 31 décembre 2007	1 958 000

Le portefeuille titres se détaille comme suit:

Libellé	Nombre de titres	Montant
Sté Immobilière Méditerranéenne de Tunis (SIMT)	7 688	768 800
Total titres de participation		768 800
- STPA	1 060	530 000
- HASDRUBAL	363	363 000
- PALMA	980	490 000
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel	450	225 000
- C I M	3 500	350 000
Total titres immobilisées		1 958 000

Note 6 - Autres Actifs non Courants

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts à long terme et s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

	31/12/2007		
	Valeur brute	Résorptions	Valeur nette
Frais d'émission des emprunts	164 392	(162 379)	2 013
Solde au 31 décembre 2007	164 392	(162 379)	2 013

Note 7 - Comptes Courants des adhérents et comptes des acheteurs

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2007, comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	59 918 089	52 626 820
Comptes des acheteurs export	1 217 723	1 765 190
Comptes des acheteurs import	11 804 627	10 409 715
Sous total (A)	72 940 439	64 801 725
Provisions à déduire	(1 892 375)	(1 724 039)
Montant net	71 048 065	63 077 687
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	140 115	191 912
Fonds de garantie et compte adhérent import	19 622 498	17 554 888
Disponible	9 058 244	4 386 317
Sous total (B)	28 820 857	22 133 116
Encours de Financement des adhérents (A)-(B)	44 119 582	42 668 609

(*) Compte adhérent (FDG) : 7 817 871 DT
Compte adhérent Import : 11 804 627 DT

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2007 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Libellé	A (Actifs courants)	B1 (Actifs nécessitant un suivi particulier)	B2 (Actifs incertains)	B3 (Actifs douteux)	B4 (Actifs compromis)	Total
Domestique avec recours	26 634 736	5 575 553	25 784	0	1 514 522	33 750 595
Domestique sans recours	9 637 430	0	0	0	0	9 637 430
Export	514 557	0	0	58 408	158 592	731 557
Total engagements bilan	36 786 723	5 575 553	25 784	58 408	1 673 114	44 119 582
Engagements de financement donnés	3 211 684	13 431	1 577	1 330	0	3 228 022
Engagements envers les correspondants (import)	688 340	0	0	0	0	688 340
Engagements sous forme de B.O	3 150 000	0	0	0	0	3 150 000
Total engagements hors bilan	7 050 024	13 431	1 577	1 330	0	7 066 362
Total engagements par classe	43 836 747	5 588 984	27 361	59 738	1 673 114	51 185 944
Ratio des engagements non performants			0,05%	0,12%	3,27%	3,44%
Provisions constituées			506	27 181	1 673 114	1 700 801
Provisions sur créances garanties à indemniser						191 573
Total des provisions 2007						1 892 374

Note 8 - Autres Actifs Courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 décembre 2007, comme suit :

	2007	2006
Avances et acomptes versés	765	0
Avances et acomptes au personnel	4 583	3 033
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	67 695	41 633
État, TFP à reporter	24 412	30 694
Charges constatées d'avance	311 482	365 848
Produits à recevoir	14 957	16 420
Produits financiers à recevoir (sur titres immobilisés)	239 638	237 375
Règlements égarés	15 471	9 026
Produits d'indemnisation à recevoir	89 128	0
Indemnités d'assurance crédit reçues et non enciassées	19 435	0
Total actifs courants	787 565	704 028
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(174 820)	(9 026)
Total actifs courants net des provisions	612 745	695 002

Les charges constatées d'avance englobent principalement les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme pour 245 631 dinars.

Les produits à recevoir englobent les commissions à facturer au titre des financements d'opérations export s'élevant à 23 131 dinars. Les intérêts à recevoir sur les adhérents contentieux s'élèvent à 17 554 dinars et sont déduits du montant total des intérêts à recevoir. D'autre part, les commissions à recevoir relatives aux opérations import s'élèvent à 9 379 dinars.

Note 9 - Placements et autres actifs financiers

Ce poste englobe exclusivement des billets de trésorerie à court terme, émis par Tunisie Valeurs pour un montant total de 450 000 DT rémunérés au taux de 6,3% et dont l'échéance est prévue en octobre 2008.

Note 10 - Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Banques	2 039	390 145
Caisse	363	143
Total	2 402	390 288

Note 11 – Provision pour risques généraux

La provision pour risques généraux s'élève au 31/12/2007 à 1 112 282 DT contre un solde nul au 31/12/2006. Ce montant a été affecté parmi les passifs non courants de la société par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006. S'agissant d'une provision sans objet ne revêtant pas le caractère de passif, la société a décidé de présenter ce montant parmi les capitaux propres sous la rubrique « provision pour risques généraux ». Ce traitement sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice.

Note 12 - Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Capital social	10 000 000	4 400 000

Réserve légale	440 000	299 398
Résultats reportés	0	3 084 565
Effet des modifications comptables	0	3 020 833
Provision pour risques généraux	1 112 282	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 552 282	10 804 796
Résultat de l'exercice (1)	812 037	1 251 486
Total des capitaux propres avant affectation	12 364 319	12 056 282
Résultat par action		
Résultat de la période	812 037	1 251 486
Nombre moyen pondéré des actions (2)	1 000 000	440 000
Résultat par action (1) / (2)	0,812	2,844
Résultat par action (ajusté)	0,812	1,251

(A) Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2007, le capital social a été porté de 4 400 000 DT à 10 000 000 DT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, libérées en totalité. L'augmentation de capital pour 5 600 000 DT a été réalisée par incorporation de réserves.

La structure du capital se détaille au 31/12/2007 comme suit :

Actionnaire	Capital souscrit	
	libéré	Pourcentage
Tunisie Leasing	5 454 480	54,54%
STIF	452 270	4,52%
EUROFACTOR	3 636 340	36,36%
Personnes physiques	456 910	4,57%
Total	10 000 000	100,00%

(B) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Dans la mesure où l'émission d'actions gratuites dans le cadre de l'augmentation de capital effectuée en 2007 est une émission sans contrepartie, elle est traitée comme si elle s'était produite avant l'ouverture de la période présentée à titre comparatif. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en 2006 présenté à titre comparatif a été, en conséquence, ajusté.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Provision pour risques	Modification comptable	Résultat de la période	Total
Solde comptable au 31/12/2005	4 400 000	234 615	2 357 678	0	2 235 512	2 080 991	11 308 796
Affectation des résultats 2005							0
Réserves		64 784				(64 784)	0
Dividendes distribués						(484 000)	(484 000)
Dotations pour fonds social						(20 000)	(20 000)
Résultats reportés			726 887			(726 887)	0
Effets de modifications comptables 2006					785 321	(785 321)	0
Résultat 2006						1 251 486	1 251 486
Solde au 31/12/2007 Avant affectation	4 400 000	299 399	3 084 565	0	3 020 833	1 251 486	12 056 282
Affectation des résultats 2006							0
Réserves		140 601				(140 601)	0
Dividendes distribués						(484 000)	(484 000)
Dotations pour fonds social						(20 000)	(20 000)
Résultats reportés			606 885			(606 885)	0
Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 600 000		(3 691 450)		(1 908 550)		(0)
Provisions non affectées figurant aux passifs non courants					(1 112 282)		(1 112 282)
Provision pour risques généraux				1 112 282			1 112 282
Résultat 2007						812 037	812 037
Solde au 31/12/2007	10 000 000	440 000	0	1 112 282	0	812 037	12 364 319

Note 13 – Emprunts

Le détail des emprunts au 31/12/2007 se présente comme suit :

Libellé	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Remboursements	Fin de période		
						Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
EMPRUNTS BANCAIRES								
AMENBANK	3 000 000	TMM+1,25	Trimestriellement (2006-2009)	2 500 000	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
FMO*	EUR 2 000 000	TMM+1,25	Semestriellement (2004-2009)	1 455 000	582 000	873 000	291 000	582 000
Total emprunts bancaires				3 955 000	1 582 000	2 373 000	791 000	1 582 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2002	7 000 000	7,60%	Annuellement (2003-2007)	1 400 000	1 400 000	0	0	0
Total emprunts obligataires				1 400 000	1 400 000	0	0	0
Total général				5 355 000	2 982 000	2 373 000	791 000	1 582 000

(*) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à 2 000 000 EUR, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 6,5%.

Note 14 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2007 à 148 825 DT contre 112 595 DT au 31/12/2006. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Solde de départ 2006	112 595	112 595
Dotation sur provision pour risques et charges	65 339	0
Reprise sur provision pour risques et charges	(29 109)	0
Total	148 825	112 595

Note 15 - Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre 2007, comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Personnel, provisions pour congés payés	128 450	95 964
Personnel, autres charges à payer	141 582	121 785
Fonds social	159 138	140 483
État, retenues sur salaires	13 060	8 655
État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	9 934	37 886
État, impôts sur les sociétés à liquider (note 26)	1 055	109 735
État, TVA à payer	58 368	33 605
État, TFP, FOPROLOS, TCL à payer	2 669	2 207
Compte courant Tunisie Leasing	68 133	44 324
Compte courant STIF	13 976	1 502
C.N.S.S	37 701	29 296
Autres créditeurs	12 495	12 495
Diverses charges à payer	357 277	178 307
Produits perçus d'avance *	115 225	120 063
Total	1 119 062	936 307

(*) Les produits perçus d'avance se rapportant aux intérêts sur les billets de trésorerie émis par Tunisie Valeurs, s'élèvent à 21 606 DT. Cette rubrique enregistre également les commissions de factoring minimales perçues d'avance sur le compte courant des adhérents pour un montant de 93 619 DT.

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre 2007, comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Échéance à moins d'un an sur emprunt obligataire (voir note 12)	0	1 400 000
Échéance à moins d'un an sur emprunt FMO (voir note 12)	582 000	582 000
Échéance à moins d'un an sur emprunt AMEN (voir note 12)	1 000 000	1 000 000

Crédit à court terme UTB*	670 187	958 257
Ligne d'avance CITIBANK**	6 500 000	0
Billets de trésorerie	16 250 000	23 000 000
Intérêts courus	223 152	138 816
Banques	3 768 181	5 238 098
Total	31 993 519	32 317 172

(*) La convention porte sur un crédit à court terme de 7 622 450 EUR, destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 points, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à 22.875 EUR.

(**) Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 15 Octobre 2007 et est plafonnée à 7 000 000 DT. Ce crédit est productif d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1%.

Note 17 – Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2007 se présente ainsi :

		2007	2006
Commissions de factoring		2 436 556	2 104 257
Intérêts de financement	(A)	3 976 265	3 698 401
Total		6 412 821	5 802 658
Encours de financement			
Au début de l'exercice		42 668 609	41 362 893
A la fin de l'exercice		44 119 582	42 668 609
Moyenne	(B)	43 394 095	42 015 751
Taux moyen annuel	(A) / (B)	9,16%	8,80%

Note 18 - Charges Financières

Les charges financières se détaillent au 31 décembre 2007, comme suit :

	2007	2006
Intérêts sur emprunts	250 393	556 058
Intérêts sur crédit UTB	53 760	83 952
Intérêts sur ligne CITIBANK	310 482	133 076
Intérêts sur emprunt BTE	20 917	0
Intérêts des billets de trésorerie	1 031 423	1 292 698
Intérêts des comptes débiteurs	400 288	161 003
Dotations aux résorptions des frais d'emprunts	6 317	28 102
Pénalités et Intérêts de retard	0	5
Perte sur créances liées à des participations	288	0
Perte de change	647	5 222
Intérêts des dépôts créditeurs	(1 954)	(3 710)
Gains de change	(4 302)	(7 035)
Total des charges financières nettes	2 068 260	2 249 372

Note 19- Produits des placements

L'analyse des produits des placements se présente au 31 décembre 2007 comme suit :

	2007	2006
Dividendes	0	535
Plus value sur cession des titres immobilisés	9 301	37 208
Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	30 753	268 337
Plus value sur titres immobilisés à recevoir	75 640	94 122

Autres produits financiers	0	24
Intérêts de retard sur cession de titres immobilisés	0	3 911
Total	115 695	404 136

Note 20 - Charges de personnel

Le détail des charges de personnel se présente au titre de l'exercice 2007 comme suit :

	2007	2006
Salaires et complément de Salaires	900 659	779 968
Cotisations sociales	147 312	126 222
Autres charges sociales	27 657	26 731
Total	1 075 628	932 921

Note 21 - Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 146 647 DT au titre de l'exercice 2007 contre 195 257 DT au titre de l'exercice 2006 et se détaillent comme suit :

	2007	2006
Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	84 293	136 800
Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	62 354	58 457
Total	146 647	195 257

Note 22 - Dotations nettes aux provisions

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 900 360 DT au titre de l'exercice 2007 contre 191 344 DT au titre de l'exercice 2006 et se détaillent comme suit :

	2007	2006
Dotations aux provisions affectées sur Acheteurs garantis	280 701	0
Dotations aux provisions affectées sur clientèle	78 171	171 865
Reprises sur les provisions affectées sur clientèle	(101 409)	(93 106)
Dotations aux provisions pour risques et charges	142 006	112 595
Reprises sur provisions pour risques et charges	(29 109)	0
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	530 000	0
Total	900 360	191 355

Note 23 - Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 053 053 DT au titre de l'exercice 2007 contre 901 067 DT au titre de l'exercice 2006. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	2007	2006
- Achat de matières et fournitures	58 821	60 618
Total des achats	58 821	60 618
- Loyer	83 006	67 853
- Entretien et réparations	2 143	4 922
- Assurance crédit	256 502	93 872
- Études, recherches et divers services extérieurs	140 085	65 111
- Services informatiques	25 118	40 834
Total des services extérieurs	506 854	272 591
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	192 334	220 310
- Publicités, publications, relations publiques	77 757	46 075
- Transports	47 443	37 102
- Déplacements, missions et réceptions	41 239	54 377
- Frais postaux et de télécommunications	46 642	59 121
- Services bancaires et assimilés	43 343	123 124
- Transfert de charges (frais bancaires)	(34 878)	(29 146)
- Transfert de charges (frais de justice)	(289)	(4 272)

<u>Total des autres services extérieurs</u>	413 590	506 692
- Cotisation IFG	21 357	20 315
- Jetons de présence	16 000	14 000
<u>Total des charges diverses</u>	37 357	34 315
- Impôts et taxes sur rémunérations	24 483	20 860
- T.C.L	13 584	12 453
- Droits d'enregistrement et de timbres	4 718	7 311
- TVA non récupérable	3 689	3 077
- Ristournes sur TFP	(10 040)	(16 850)
<u>Total des impôts et taxes</u>	36 433	26 851
Total général	1 053 053	901 067

Note 24 - Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 22 246 DT au titre de l'exercice 2007 contre 10 143 DT au titre de l'exercice 2006 et se détaillent comme suit :

	2007	2006
Intérêts / Prêts aux Personnels	11 510	10 113
Gains extraordinaires	0	30
Cession Matériel	10 736	0
Total des autres gains ordinaires	22 246	10 143

Note 25 - Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 47 397 DT au titre de l'exercice 2007 contre une valeur nulle au titre de l'exercice 2006 et correspondent aux montants supportés par la société suite au redressement CNSS effectué durant l'exercice 2007 ayant porté sur les exercices 2003, 2004 et 2005.

Note 26 - Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2007 a été liquidé conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	D é c e m b r e 2 0 0 7	D é c e m b r e 2 0 0 6
B é n é f i c e c o m p t a b l e	1 2 5 9 4 1 5	1 7 4 6 9 6 6
I. A réintégrer		
- Provisions pour congés payés	3 2 4 8 6	2 2 2 9 2
- Dotations aux provisions	9 5 2 7 0 7	3 7 8 8 9 3
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours	1 4 5 9 4 3	1 3 0 7 0 0
- Diverses charges non déductibles	4 2 0	3 6 0
- Jeton de présence	1 6 0 0 0	1 4 0 0 0
- Amortissement marque	0	6 6 6 6 7
- Affectation au fonds social	1 5 2 8 0	1 5 7 7 4
	1 1 6 2 8 3 5	6 2 8 6 8 6
II. A déduire		
- Provisions fiscales 2002 pour affaires en cours	(1 4 5 9 4 3)	(1 3 0 7 0 0)
- Dividendes	0	(5 3 5)
B é n é f i c e f i s c a l a v a n t p r o v i s i o n s	2 2 7 6 3 0 8	2 2 4 4 4 1 7
- Provisions pour créances douteuses	(2 8 0 7 0 1)	(1 7 1 8 6 5)
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	0	9 3 1 0 6
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(2 9 1 0 9)	
B é n é f i c e f i s c a l	1 9 6 6 4 9 8	2 1 6 5 6 5 8
Limite de déduction du 1er Dégrèvement soumises au minimum d'impôt ...	6 8 8 2 7 4	7 5 7 9 8 0
Limite de déduction du 2ème Dégrèvement	6 8 8 2 7 4	7 5 0 0 0 0
B a s e i m p o s a b l e	4 4 7 3 7 8	4 9 5 4 8 0
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	4 4 7 3 7 8	4 9 5 4 8 0
B a s e M i n i m u m d ' i m p ô t	1 9 6 6 4 9 8	2 1 6 5 6 5 8
M i n i m u m d ' I m p ô t 2 0 % d u b é n é f i c e f i s c a l	3 9 3 3 0 0	4 3 3 1 3 2
Impôt dû	4 4 7 3 7 8	4 9 5 4 8 0
A i m p u t e r		
- Acomptes provisionnels payés	(4 4 5 9 3 2)	(3 7 9 6 6 7)
- Retenues sur placements	(3 9 1)	(6 0 7 8)
Impôt à payer (à reporter)	1 0 5 5	1 0 9 7 3 5

Note 27- Encaissements reçus des acheteurs factorés

		2 0 0 7	2 0 0 6
- Encours de Financement des adhérents en début de période	Note 7	42 668 609	41 362 893
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	Note 7	(44 119 582)	(42 668 609)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	Note 15	(11 450)	(11 450)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	Note 15	11 450	11 450
- Financement des adhérents		190 472 525	165 694 792
- Produits à recevoir en début de période	Note 8	16 420	26 600
- Produits à recevoir en fin de période	Note 8	(14 957)	(16 420)
- Produits perçus d'avance en début de période	Note 15	(94 433)	
- Produits perçus d'avance en fin de période	Note 15	93 619	
- Revenus du factoring	Note 17	6 412 821	5 897 091
- Récupération frais bancaires	Note 23	34 878	29 146
- Récupération frais de justice	Note 23	289	4 272
- TVA collectée		422 142	370 812
Encaissements reçus des acheteurs		195 892 332	170 700 576

Notes 28- Flux liés aux financements

	Début de période	Mouvements 31 décembre 2007		Fin de période
		Utilisations	Remboursements	
- Crédit à court terme UTB	958 258	4 946 304	5 234 375	670 187
- Ligne d'avance CITI BANK	0	13 500 000	7 000 000	6 500 000
- Crédit à court terme BTE	0	3 000 000	0	3 000 000
- BT (Hors Groupe)	11 500 000	15 250 000	19 500 000	7 250 000
- BT (Groupe)	11 500 000	39 500 000	42 000 000	9 000 000
Sous total	23 958 258	76 196 304	73 734 375	26 420 187
- Compte courant Tunisie Leasing	44 324	23 808	0	68 133
- Compte courant STIF	0	13 976		13 976
- Billets de trésorerie T/L	(1 000 000)	0	(1 000 000)	0
- Billets de trésorerie T/V	(400 000)	(450 000)	(400 000)	(450 000)
Total	22 602 582	75 784 088	72 334 375	26 052 295

Note 29- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		2007	2006
- Avances et acomptes au personnel en début de période	Note 8	(3 033)	(637)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	Note 8	4 583	3 033
- Prêts au personnel en début de période	Note 5 et 8	(180 572)	(212 312)
- Prêts au personnel en fin de période	Note 5 et 8	301 354	180 572
- Compte d'attente en début de période	Note 8	(9 026)	(2 070)
- Compte d'attente en fin de période	Note 8	124 034	9 026
- Charges constatées d'avance en début de période	Note 8	(18 771)	(21 695)
- Charges constatées d'avance en fin de période	Note 8	65 850	18 771
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	Note 8	765	0
- Personnel, provisions pour congé payé en début de période	Note 15	95 964	73 672
- Personnel, provisions pour congé payé en fin de période	Note 15	(128 450)	(95 964)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	Note 15	121 785	95 581
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	Note 15	(141 582)	(121 785)
- Fonds social en début de période	Note 15	140 483	120 950
- Fonds social en fin de période	Note 15	(159 138)	(140 483)
- État, retenues sur salaires en début de période	Note 15	8 655	24 800
- État, retenues sur salaires en fin de période	Note 15	(13 060)	(8 655)
- État, retenues sur hon, com et loyers en début de période	Note 15	37 886	433
- État, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	Note 15	(9 934)	(37 886)
- C.N.S.S en début de période	Note 15	29 296	44 965
- C.N.S.S en fin de période	Note 15	(37 701)	(29 296)
- Autres comptes créditeurs en début de période	Note 15	12 495	12 495
- Autres comptes créditeurs en fin de période	Note 15	(12 495)	(12 495)
- Diverses Charges à payer en début de période	Note 15	178 307	128 263
- Diverses Charges à payer en fin de période	Note 15	(357 277)	(178 307)
- TVA, payées sur biens et services		37 971	25 068
- Charges de personnel	Note 20	1 075 628	932 921
- Autres charges d'exploitation	Note 23	1 053 053	901 067
- Récupération frais bancaires	Note 23	34 878	29 146
- Récupération frais de justice	Note 23	289	4 272
- Impôts et taxes	Note 23	(42 784)	(40 623)
- Autres gains	Note 24	(11 510)	(10 143)
- Autres pertes	Note 25	47 397	
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		2 245 341	1 712 683

Note 30- Intérêts payés

			Décembre 2007	Décembre 2006
- Intérêts courus sur crédits en début de période	+	Note 16	138 816	280 544
- Intérêts courus sur crédits en fin de période	-	Note 16	(223 152)	(138 816)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	-	Note 8	(347 078)	(252 738)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	+	Note 8	245 632	347 078
- Produits perçus d'avance en début de période	+	Note 15	25 630	267 283
- Produits perçus d'avance en fin de période	-	Note 15	(21 606)	(25 630)
- Frais d'émission d'emprunts en début de période	-		(8 331)	(36 432)
- Frais d'émission d'emprunts en fin de période	+	Note 6	2 013	8 331
- Ristourne / Charges Financ. à recevoir en début de période	-	Note 8		(5 664)
- Ristourne / Charges Financ. à recevoir en fin de période	+	Note 8	0	0
- Produits / Placement à recevoir en début de période	-	Note 8		165 782
- Produits / Placement à recevoir en fin de période	+	Note 8		237 375
- Produits de participation	-			112 105
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	-	Note 19	(30 7537)	(268 337)
- Charges financières	+	Note 18	2 068 260	2 249 372
Intérêts payés			1 849 432	2 384 478

Note 31- Produits divers encaissés

		2007	2006
- Dividendes reçus	Note 19	0	535
Produits divers encaissés		0	535

Note 32- Impôts et taxes payés

		2007	2006
- État, impôts sur les sociétés à reporter début de période	Note 15	109 735	129 273
- État, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	Note 15	(1 055)	(109 735)
- État, autres impôts et taxes à payer en début de période	Note 15	2 207	2 652
- État, autres impôts et taxes à payer en fin de période	Note 15	(2 669)	(2 207)
- État, TFP à reporter en début de période	Note 8	(30 694)	(27 750)
- État, TFP à reporter en fin de période	Note 8	24 412	30 694
- TVA payées		368 121	158 751
- Impôts et taxes	Note 23	53 840	43 701
- Impôts sur les bénéfices	Note 26	447 378	495 480
- TVA non déductible	Note 23	(3 689)	(3 077)
Impôts payés		967 586	717 781

Note 33- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		2007	2006
- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	Note 3	25 856	7 258
- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles	Note 4	125 429	12 086
- TVA sur Investissements		5 423	791
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		156 708	20 135

Note 34- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		2007	2006
- Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles	Note 4	8 764	0
- Plus value sur cession d'immobilisation	Note 24	10 736	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		19 500	0

Note 35- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		2007	2006
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	Note 5	0	(750 000)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	(750 000)

Note 36- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		2007	2006
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	Note 5	0	750 000
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	Note 5	795 400	82 200
- Produits / Placement à recevoir en début de période	Note 8	237 375	0
- Produits / Placement à recevoir en fin de période	Note 8	(271 854)	0
- Produits resevés	Note 8	32 216	0
- Produits de participation (portage)	Note 19	84 941	19 225
- Intérêts de retard sur cession de titres immobilisés	Note 19	0	3 911
- Dépôts et cautionnements récupérés au cours de l'exercice			9 558
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		878 078	864 894

Note 37- Engagements Hors Bilan

	31/12/2007	31/12/2006
Engagement de financement donné (disponible finançable)	3 228 025	1 700 240
Engagement donné sous forme de B.O	3 150 000	0
Garanties données	688 340	669 902
Engagements de financement reçus	35 846 983	34 791 456
Garanties reçues	22 666 772	34 314 120
Engagements sur titres	1 958 000	2 753 400

Note 38 - Opérations avec les parties liées**Tunisie Leasing****Billets de trésorerie**

L'encours au 31/12/2007 des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing (détenant 54,54% de Tunisie Factoring) et souscrit par Tunisie Factoring (TF) est nul. Le montant des intérêts perçus par TF au titre de l'exercice s'élèvent à 25 181 DT.

Cautions reçues

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31/12/2007 à 10 500 000 DT et se détaille comme suit :

- Citibank : 7 000 000 DT
- BTL : 3 500 000 DT

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

SIMT**Contrat de location du siège**

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 120 448 DT au titre de l'exercice 2007.

EUROFACTOR**Opérations de factoring**

Tunisie Factoring (TF) a réalisé en 2007 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR qui détient 36,36% du capital de la société. Le détail de ses opérations se présente comme suit :

- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 63 408 DT.
- les commissions rétrocédées par TF à EUROFACTOR qui les a facturées au titre des contrats Export s'élèvent à 23 101 DT.

Convention de partenariat

TF a conclu en 2005 avec EUROFACTOR une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 15 000 Euros. Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2007 s'élève à 29 236 DT et comprend, en plus de la charge forfaitaire annuelle, la valeur des prestations spécifiques fournies à TF.

TUNISIE VALEURS**Billets de trésorerie**

TF a réalisé en 2007 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2007 s'élève à 85 592 DT. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2007.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2007 s'élève à 5 572 DT. L'encours au 31/12/2007 s'élève à 450 000 DT.

Note 39- Evènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 février 2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2007**

Messieurs les actionnaires de Tunisie Factoring,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Tunisie Factoring relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de Tunisie Factoring arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Tunisie Factoring au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation décrite dans la note n°11 relative au fait que la société a procédé au reclassement de la provision non affectée s'élevant à 1 112 282 DT parmi les capitaux propres de la société sous la rubrique « provision pour risques généraux ». Ce traitement sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 26 février 2008

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les actionnaires de Tunisie Factoring,

I-En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été avisés des conventions conclues et opérations suivantes réalisées au cours de l'exercice 2007 :

1-Tunisie Factoring (TF) a réalisé en 2007 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR qui détient 36,36% du capital de la société. Le détail de ses opérations se présente comme suit :

- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 63 408 DT.
- les commissions rétrocédées par TF à EUROFACTOR qui les a facturées au titre des contrats Export s'élèvent à 23 101 DT.

2-TF a souscrit depuis l'exercice 2006 des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing (TL) qui détient 54,54% du capital de la société. Le montant des intérêts perçus par TF au titre de l'exercice 2007 s'élève à 25 181 DT. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31/12/2007.

3-TL a accordé des cautions solidaires en faveur de TF pour les besoins de son financement auprès du secteur bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31/12/2007 à 10 500 000 DT et se détaille comme suit :

- Citibank : 7 000 000 DT
- BTL : 3 500 000 DT

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

4-TF a réalisé en 2007 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2007 s'élève à 85 592 DT. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2007

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2007 s'élève à 5 572 DT. L'encours au 31/12/2007 s'élève à 450 000 DT.

II-Par ailleurs nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007 :

1-TF a conclu en 2005 avec EUROFACTOR une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 15 000 Euros. Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2007 s'élève à 29 236 DT et comprend, en plus de la charge forfaitaire annuelle, la valeur des prestations spécifiques fournies à TF.

2-TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 120 448 DT au titre de l'exercice 2007.

Tunis, le 26 février 2008

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**